

# Conseil de l'école élémentaire Bellebranche

## Lundi 18 juin 2018

---

**Présents :** Equipe enseignante : Mme Thibault et Beurthe. Ms Gandubert, Leroueil et Leroux  
Mairie : Mme Tourneux et M Soreau  
Parents : Mmes Gautier, Prioux, El Hadaoui, Sauzeau et M Guyomar'ch.

Le compte-rendu du Conseil d'école commun du mardi 20 février est validé. Il est consultable sur le site internet de l'école.

### 1. Accueil, tour de table.

Mme Prioux sera la secrétaire de séance. **Les passages en caractères gras correspondent aux questions des parents reçues par les délégués avant le conseil.**

### 2. Effectif / Rentrée scolaire

Une information a été remise aux parents de grande section de la maternelle pour proposer des créneaux d'inscription et des possibilités d'une porte ouverte à l'occasion de la venue de leur enfant en cp pour la rentrée 2018.

Les prévisions actuelles ne donnent pas de vraies modifications : **97 à 98 élèves** (97 aujourd'hui). Cela n'annonce pas de bouleversements et la répartition des classes pourrait être la suivante : un cp simple et des doubles niveaux pour les trois autres classes. La répartition des élèves n'est pas encore faite. Les enseignants sont les premiers à espérer pouvoir disposer de leur effectif de classe avant les congés d'été. Mais aucune garantie n'est possible. Plus que les autres années, il demeure des incertitudes au regard des logements qui semblent devoir être livrés avant septembre.

#### 1- ***Comment seront organisés les différents niveaux de classe pour la rentrée prochaine ?***

***Pour la classe de CP ce1 Mme Gonthier restera t elle pour la prochaine rentrée afin de trouver une stabilité au sein de cette classe ?***

S'agissant de la classe de Cp, Mme Gontier ne sera pas l'enseignante complétant le poste à temps partiel de Mme Beurthe qui sera toujours titulaire en septembre.

#### 1- ***Les absences répétées de Mme Beurthe ont impacté les séances de piscine (-2) se sont encore les enfants qui en payent les frais, sans parler du programme scolaire... En une semaine ont demande à des enfants de connaître 4 tables de multiplication par cœur alors qu'ils n'en ont pas appris une de l'année !!!??? Ils ne vont pas pouvoir éponger le retard comme ça, ils sont à saturation !***

#### 2- ***Peux-t-on avoir un compte rendu de la réunion parents délégués/ enseignants au sujet de la classe de CP /CE1 car personnellement nous envisageons un changement d'école pour nos 3 enfants et sans réponse rapide, nous irons voir si l'herbe est plus verte ailleurs !!!!!***

Au cours de la dernière période, Mme Beurthe été absente pour des problèmes de santé. Malheureusement, le système des remplacements a posé de vrais problèmes et amené des questions de parents ainsi qu'un certain mécontentement. Depuis mars, 17 remplaçants se sont succédés, et plusieurs journées n'ont pas vu d'enseignant. Même en cas de remplacement, les élèves sont d'abord répartis dans les autres classes jusqu'à l'arrivée du collègue attendu. Très rapidement les enfants de cp/ce1 se sont retrouvés désorientés, perturbés et inquiets quant à leur journée d'écolier dont les repères n'étaient plus très clairs.

Les parents ont fait part de leur inquiétude sur l'insécurité ressentie par les enfants et sur leur doute quant aux acquisitions scolaires. Les enseignants ont rencontré les représentants délégués au Conseil d'école, le jeudi 31 mai. A cette occasion, ils ont rappelé les failles de l'Education nationale quant au manque de remplaçants et ils ont énuméré les conséquences de la situation sur leurs enfants. Par ailleurs, ils ont aussi noté que les problèmes de santé de Mme Beurthe amenaient une certaine instabilité depuis plusieurs années. Ils ont émis des doutes sur la pérennité d'une situation qu'ils jugent de plus en plus instable pour tout le monde et ont posé des questions sur le cours et le long terme, en faisant part d'une certaine défiance quant à Mme Beurthe dont la santé semble impacter son métier. Aujourd'hui, les parents questionnent sur les capacités d'enseignement de Mme Beurthe tout en rappelant ses qualités et ses compétences reconnues au fil des années à Bellebranche.

Comme indiqué dans la question ci-dessus, plusieurs parents semblent émettre des réserves quant à l'inscription future de leur enfant dans la classe de Cp. A ce jour, nous ne pouvons garantir que la situation récente ne se renouvellera pas.

Les parents délégués ont envoyé leur courrier à Mme Cerda, IEN de la circonscription, tout en lui demandant une rencontre. Ils ont aussi informé l'Inspecteur d'Académie (DASEN) ainsi que le député local.

L'équipe pédagogique a rencontré Mme Beurthe le jeudi 7 juin et avec son accord, a également informé Mme Cerda sur la situation, tout en sollicitant un rendez-vous.

Le lundi 11 juin, Mme Beurthe a repris le travail et fait part de sa volonté pour rassurer les enfants, les parents et les collègues pour la fin d'année. Depuis cette reprise, Mme Cerda est venue deux fois dans l'école. Elle a fait le point avec notre collègue et proposé un accompagnement avec le regard et le soutien d'une conseillère pédagogique au sein de la classe. Mme Cerda a également rencontré les Délégués de parents le jeudi 14 juin au matin.

Mme Beurthe a rédigé un courrier pour les parents de sa classe et elle est disponible pour tout échange. Les Délégués tiennent informés les parents d'élèves de l'évolution de la situation.

### 3 – Règlement de l'école.

Les horaires sont modifiés en conséquence des changements de rythme de la prochaine rentrée scolaire.

Ecole élémentaire publique Bellebranche d'Ecouflant

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Début Matin	8h30	8h30	8h30	8h30
Fin Matin	11h55	11h55	11h55	11h55
Début après midi	13h40	13h40	13h40	13h40
Fin après midi	16h15	16h15	16h15	16h15

### 4 - Questions aux élus.

Fonctionnement des aides CCAS : à l'occasion d'une classe découverte, les familles peuvent bénéficier d'une aide en fonction de leur quotient familial. Cette aide est octroyée à condition que les familles aient réglé la somme de la sortie au près de l'APE. Il est fait part aux élus d'une petite incompréhension quant à ce déroulé qui obligent les familles aidées à avancer de l'argent et à remettre à la mairie, une facture acquittée. Il est également signalé que la confidentialité ne permet pas de remettre aux familles des factures acquittées puisqu'elles ne sont pas connues de l'école.

Demande d'un crédit exceptionnel : Mme Beurthe informe les élus qu'elle fera une demande de crédit exceptionnelle pour renouveler sa méthode de lecture lors des prochaines rentrées, pour un montant de 250 €.

- 3- Le regroupement du périscolaire le matin à la maternelle est plus confortable pour nous, parents, qui avons des enfants dans les 2 écoles**

Les élus notent cette remarque positive.

- 4- Quelle sera l'organisation du périscolaire (le soir) pour la rentrée prochaine ? Le matin avant 8h il faut déposer les enfants au périscolaire en maternelle mais aucune communication n'a été faite aux parents. Nous l'avons appris en attendant devant l'école élémentaire et c'est un parent qui nous l'a dit. Merci d'informer les parents de l'organisation et des changements en cours d'année comme Mr le Maire souhaite que les parents fassent lors des jours de grève. L'étude pourra-t-elle débuter plus tôt?**
- 5- Quand serons-nous informés de l'organisation pour l'année prochaine en ce qui concerne les horaires et le fonctionnement général de l'école, des activités périscolaires, de la garderie et des potentiels TAP ? Également en ce qui concerne le centre de loisirs ?**

Les deux questions témoignent d'un problème de communication et d'anticipation que les élus ne contestent pas. Ils sont confrontés pendant l'année à des situations souvent changeantes et feront le nécessaire pour améliorer l'information, sur le dossier d'inscription au périscolaire et aussi lors de la rentrée 2018 – 2019.

Les élus informent également d'une réorganisation récente du personnel : M Magloire est le responsable du Pôle animation, vie sociale et culturelle, M Gilles est responsable du Périscolaire et de la restauration scolaire pour les écoles Bellebranche et Emmanuelle Louis responsable des équipes d'animation.

Concernant la prochaine rentrée, plusieurs remarques sont faites pour évoquer l'organisation des études en termes de prévisions de fréquentation, d'effectif et de répartition. Les élus répondent que ce ne sera possible qu'en septembre ; ils rappellent qu'il est difficile pour les services municipaux, de récupérer l'intégralité des dossiers d'inscription avant la rentrée, les dates de retour n'étant pas respectées par tous les parents.

- 6- Suite au retour à 4 jours, le dernier Confluences annonçait que des activités éducatives seraient proposées sur le temps de la pause méridienne. Pouvons-nous avoir plus de précision ?**

La réflexion n'est pas encore lancée. Les élus expliquent qu'ils attendent la rentrée et espèrent des propositions pour janvier 2019.

- 7- Nous entendons encore trop souvent dire que les agents crient sur les enfants le midi. Les enfants de PS ne veulent pas aller à la cantine car trop bruyant ça leur fait peur.**

Une réunion sur la restauration est prévue le 25 juin à 17h à l'école G.Sand. Un représentant des délégués de chaque école est invité.

Des remarques sont également faites sur le coût du périscolaire à la rentrée. Les parents disposent de la tarification de l'école St Jeanne d'Arc. Il s'en remet pas en cause le service payant du périscolaire mais trouvent regrettable l'éventualité d'un coût de l'école publique comparable, voire supérieur à celui de l'école privée, elle-même financée par l'argent du contribuable. Ils

interpellent les élus sur la possibilité de tarif par forfait. Ces derniers relèvent la proposition mais disent ne pas souhaiter revenir sur le sujet.

5- Bilans divers des projets de l'année, actions en cours et à venir.

**8- *Merci pour les belles sorties de cette année et pour la mise à jour régulière du site internet.***

Les enseignants font part de leur plaisir à recevoir cette remarque et ils témoignent aussi de la satisfaction ressentie à l'occasion des nombreux projets de cette année. Ils remercient aussi les parents et l'APE sans qui ces projets ne pourraient voir le jour, tant financièrement qu'humainement. Les appels aux parents accompagnateurs sont nombreux !

Depuis février, des moments « phares » de l'école ont eu lieu : Deux journées à Bouessé pour les cp/ce1 et ce1/ce2, Classe découverte de trois jours sur le thème de La Loire avec les ce2/cm1 et les cm1/cm2, Soirée de chant au Vallons des arts pour toute l'école.

Le mardi 12 juin, l'école a eu la visite des Ambassadeurs du siam : sept musiciens ont présenté leur instrument à tous les élèves. Les enfants ont essayé.

Handégamins : comme l'année passée, le vendredi 15 juin, les classes de ce2/cm1 et cm1/cm2 ont passé la journée à Avrillé pour un tournoi de hand.

Piscine : les enseignants rapportent leur satisfaction suite aux séances piscine et à la structure de la Baleine Bleue à St Barthélémy d'Anjou. Les cp/ce1 ont manqué deux séances mais en rattraperont une le mardi 19 juin. Un parent remarque qu'il est important de pouvoir accompagner les enfants et souligne que cela est rendu possible par l'annonce anticipée des dates prévues.

Fête d'école : ce moment de fin d'année se renouvelle. La préparation se fait en amont entre les parents de l'APE et les enseignants. Au terme d'une année très chargée en projets, les enseignants ont trouvé difficile de proposer de nouvelles créations sous la forme d'un spectacle auquel il faut consacrer beaucoup de temps. D'un commun accord avec l'APE, la fête du 30 juin sera un grand temps de récréation partagée entre enfants, parents et amis...

Le conseil est clos à 19 h 50

